



ENSEIGNEMENT AGRICOLE
FORMATIONS AUX MÉTIERS DE L'AGRICULTURE
DE LA FORÊT, DE LA NATURE ET DES TERRITOIRES

CFPPA DU GARD

Au service de la formation professionnelle continue depuis 1964



AGRICULTURE

CERTIFICAT INDIVIDUEL DIT «CERTIPHYTO» MENTION DÉCIDEUR Entreprises soumises à agrément

Objectifs :

► La formation a pour objectifs, pour les participants, d'acquérir ou consolider, en lien avec l'utilisation professionnelle des produits phytosanitaires, leurs connaissances en matière de réglementation, prévention des risques pour la santé, prévention des risques pour l'environnement et définition de stratégies visant à limiter le recours aux produits phytosanitaires



Le Certificat individuel dit «CERTIPHYTO», mis en place pour répondre à une directive européenne de janvier 2009, atteste des connaissances suffisantes pour utiliser les produits phytopharmaceutiques en sécurité et pour en réduire l'usage. Si vous utilisez des produits phytopharmaceutiques à titre professionnel au sein d'une entreprise de services, vous êtes concerné par le «CERTIPHYTO».

CONTENU

RÈGLEMENTATION

SANTÉ ET SÉCURITÉ

ENVIRONNEMENT

STRATÉGIE VISANT À LIMITER LE RECOURS
AUX PRODUITS PHYTOSANITAIRES

BILAN

Méthodes pédagogiques

Cours théoriques, pédagogie interactive basée sur la participation des apprenants avec mise en pratique sous forme d'exercices d'application

Moyens pédagogiques utilisés

Vidéoprojecteur, ordinateur, livret de formation, documents MSA

Dispositifs de suivi de l'action de formation

Feuilles de présence signées par demi-journées, attestation de formation en fin de stage, bulletin de score pour demander le Certificat Individuel auprès de France Agrimer

Dispositifs d'évaluation des résultats

Questions à Choix Multiples en ligne en fin de formation

CFPPA DU GARD

12 avenue Cazeaux
30230 Rodilhan
☎ 04 66 20 33 09 tapez 4
cfppa.nimes@educagri.fr
www.epl.nimes.educagri.fr

Référent pédagogique

Stéphane ZORNIG
stephane.zornig@educagri.fr

Référent handicap

Céline DEVAUX
celine.devaux@educagri.fr

Référente administrative

Sylvie GALDEANO
☎ 04 66 20 81 30
☎ 04 66 20 33 09 tapez 4
sylvie.galdeano@educagri.fr



Scannez-moi

DURÉE et LIEU

3 jours - 21 heures - Calendrier des formations téléchargeable sur notre site internet : www.epl.nimes.educagri.fr
Rodilhan (30230)

PUBLIC CONCERNÉ et CONDITIONS D'ACCES

CERTIPHYTO APPLICATION POUR TIERS (valable 5 ans)

En qualité de chef d'entreprise, chef de service... vous êtes appelé-e à prendre des décisions sur le choix des produits, des périodes d'application et des outils, votre statut professionnel vous donne accès à la catégorie **DÉCIDEUR**
Entreprises soumises à agrément.

Avoir plus de 18 ans, ne pas avoir de contre-indication médicale et après étude du dossier individuel

FINANCEMENT

Vous êtes en activité

Votre formation peut être financée dans le cadre du plan de formation de l'entreprise

Dans le cadre d'un financement OPCA (Organisme Paritaire Collecteur Agréé) dont dépend votre entreprise

Ou encore dans le cadre du Compte Personnel de Formation (CPF)

Vous êtes sans emploi

Vous pouvez mobiliser votre Compte Personnel de Formation (CPF). Pole Emploi peut financer votre formation sous conditions

A titre personnel

Vous pouvez financer vous-même n'importe quelle formation, facilités de paiement

Autre situation

Nous consulter

CANDIDATURE

Dossier de candidature téléchargeable sur notre site internet : www.epl.nimes.educagri.fr

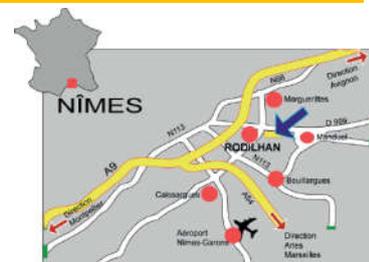
COMMENT VENIR SUR LE CENTRE ?

Transports de l'Agglomération Nimoise
Réseau TANGO : <http://www.tangobus.fr>

Réseau régional des transports publics d'Occitanie
Réseau LIO : <https://www.laregion.fr/Train-regional-lio>

Train :

En gare de Nîmes, la Gare routière est très proche de la gare SNCF



E.P.L.E.F.P.A. de NIMES-RODILHAN
ÉTABLISSEMENT PUBLIC LOCAL D'ENSEIGNEMENT ET DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGRICOLE
Territoire de réussites

